



Castillon-la-Bataille



Septembre
2019

Règlement de concours

Ma ville a du caractère **Concours pour la création d'un grand totem participatif** **ouvert à tous**

Contexte et objectifs du concours

Le projet de renouveau du centre-ville est un projet ambitieux qui vise à transformer durablement le cadre de vie des Castillonnais tout au long des 10 prochaines années. Le but : rendre la ville plus accueillante, dynamique, solidaire et accessible et faire de Castillon-la-Bataille une ville fière de ses atouts et de son identité, qui porte haut son caractère et celui de tous ceux qui y vivent.

Pour la réussite du projet, la Ville s'appuie sur une démarche participative avec les habitants, lancée au mois de juin et qui durera pendant toute la durée du projet. Car le projet ne peut être réussi que si chacun y trouve sa place et se reconnaît dans le Castillon-la-Bataille de demain.

Pour lancer symboliquement ce projet de renouveau de manière créative et artistique, la ville de Castillon-la-Bataille, avec l'appui de l'agence O tempora, lance **un concours pour la création d'un grand totem participatif**. **Ce concours est destiné aux habitants du territoire, petits et grands.**

L'idée ?

- permettre à chacun de fabriquer individuellement ou en collectif un élément du totem final, sous forme de cube à personnaliser, en donnant libre cours à sa créativité pour proposer une œuvre qui traduise le mieux sa vision positive du Castillon-la-Bataille de demain,
- construire tous ensemble un totem qui évoquera le caractère souhaité de la ville, et qui deviendra alors le symbole du projet de renouveau.

Pourquoi un totem ?

Un totem est un objet rituel protecteur présent dans différentes sociétés traditionnelles dans le monde qui peut servir d'emblème ou de symbole d'un groupe de personnes unies par de mêmes enjeux et valeurs (clan, tribu etc.). Doter le projet de renouveau du centre-ville d'un totem permet de proposer une traduction de ce qui caractérise positivement la ville, de ce qui lui donne une âme et de revendiquer cela comme fédérateur et bénéfique pour tous. Cela fait écho à la signature de la démarche participative du projet mise en place cette année : *Faire preuve de caractère !*



Contact

Ville de Castillon-la-Bataille

Claire Hodot – Tél. 06 07 34 13 71 - culturecom@castillonlabataille.fr

<https://1freewallpapers.com/seven-indians-totems-for-chef1ne/it>



Castillon-la-Bataille



Septembre
2019

Caractéristiques pour la création d'un cube

Chaque candidat individuel ou groupe participant recevra au moment du lancement officiel du concours le **21 septembre 2019** (lors de la réunion de restitution et d'échange avec la population de la première phase du projet de renouveau du centre-ville), **un cube en bois de 30x30 cm** dont il faut personnaliser et décorer les 4 faces extérieures.

Le thème de ce concours est de réfléchir au **caractère du Castillon-la-Bataille de demain**. Chaque candidat individuel ou en groupe devra choisir la thématique la plus importante à revaloriser, améliorer, préserver pour redonner à Castillon-la-Bataille tout son caractère, son âme, et qui reflète une vision positive de la ville.

Des exemples de thématique sont :

- la ville verte : travailler sur le thème de la nature, de l'eau avec la Dordogne
- la ville habitée : travailler sur le thème du bâti, du logement
- la ville historique : travailler sur le thème de la ville médiévale
- la ville animée et active : travailler sur le thème de l'économie, des animations et lieux de vie, de la mobilité
- la ville solidaire : travailler sur le thème de l'intergénérationnalité, de l'interculturalité
- la ville accueillante : travailler sur le thème de l'entrée de ville, de l'accueil des nouveaux arrivants

D'autres thématiques peuvent être imaginées pour travailler sur sa propre vision du Castillon de demain.

Toutes techniques d'arts plastiques, utilisant tous types de matériaux et couleurs, peuvent être appliquées : mosaïque, peinture, encre, aquarelle, pastels, drawing-gum, collage papiers ou photos, collage de matériaux divers, tissus, argile, plâtre, carton, mousse, empreintes, craie, crayons, cirage, sable, etc.

Les 4 faces du cube peuvent être travaillées avec une seule technique, ou plusieurs, selon les envies de chacun.

Qui peut participer ?

Peut participer toute personne physique à **partir de 3 ans** ayant une adresse se situant à Castillon-la-Bataille (33350) ou qui fréquente la ville de Castillon-la-Bataille via des structures s'adressant à un public intercommunal (médiathèque, centre de loisirs, écoles, collège, MSAP etc.).

Les candidats mineurs peuvent participer sous réserve de l'accord officiel de leurs parents ou tuteurs légaux via la signature de l'autorisation de droits à l'image ci-jointe.

Il n'existe pas de catégories d'âge pour ce concours.

Les personnes intéressées peuvent **s'inscrire de différentes manières** :

- en **candidat individuel**,
- en **groupe libre**, c'est-à-dire entre amis, voisins, collègues ou en famille par exemple,
- en **groupe sous tutelle d'une structure** communale/intercommunale (par exemple la médiathèque, le centre de loisirs, l'accueil jeunes, les écoles, la MSAP).

Contact

Ville de Castillon-la-Bataille

Claire Hodot – Tél. 06 07 34 13 71 - culturecom@castillonlabataille.fr



Castillon-la-Bataille



Septembre
2019

Pour les **groupes participants**, un/e représentant/e doit être élu/e. Cette personne sera en charge de :

- l'organisation du groupe et de son inscription au concours,
- la création du cube,
- du lien avec l'organisateur,
- du respect des délais du concours.

Remise du cube

Les cubes réalisés sont à déposer **entre le 25 novembre et le 3 décembre 2019 à 18h à la salle Cascante** à Castillon-la-Bataille. Merci de contacter Claire Hodot à la mairie par mail à culturecom@castillonlabataille.fr ou par téléphone au 06 07 34 13 71 pour prendre un rendez-vous pour accéder à la salle.

Aucun cube ne sera accepté après cette date.

Chaque cube doit être accompagné d'une note d'intention qui présente le candidat individuel (prénom et nom et âge pour les mineurs) ou le collectif (noms de tous les membres et âges) et qui explique en quelques phrases la thématique choisie pour le Castillon-la-Bataille de demain et la manière dont elle est traduite.

Si l'un des candidats a besoin d'un renseignement ou d'une information supplémentaire pour la création du cube, il peut contacter Claire Hodot à la mairie de Castillon-la-Bataille.

Modalités d'inscription au concours

Pour l'inscription au concours, le candidat individuel ou le/la représentant/e de chaque groupe doit télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet de la mairie www.castillonlabataille.fr ou le retirer en version papier à la mairie aux horaires d'ouverture, et le remplir pour soi-même ou tous les membres du groupe.

Ce formulaire doit être **rendu avant le 19 septembre 2019 - 15h** soit par mail à Claire Hodot, chargée de communication et de culture, culturecom@castillonlabataille.fr, soit en version papier à l'accueil de la mairie de Castillon-la-Bataille pendant les horaires d'ouverture.

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Le formulaire doit être accompagné par le présent règlement signé par le candidat ou le/la représentant/e du groupe, ainsi que par l'autorisation des droits à l'image signée pour le candidat ou tous les membres du groupe. Un email de confirmation sera envoyé au candidat et au/à la représentant/e du groupe qui validera l'inscription.

La participation à ce concours est totalement gratuite.

Contact

Ville de Castillon-la-Bataille

Claire Hodot – Tél. 06 07 34 13 71 - culturecom@castillonlabataille.fr



Castillon-la-Bataille



Septembre
2019

Exposition et vote du public

Les cubes seront exposés individuellement dans la salle Cascante à Castillon-la-Bataille et installés par l'équipe municipale pour le vernissage de l'exposition le **vendredi 6 décembre 2019 à 18h**. L'exposition durera 2 semaines. Le jour du dévernissage, les cubes seront assemblés pour créer le grand totem participatif qui représentera la vision des Castillonnais sur leur ville de demain. Ce totem reflétera alors toutes les thématiques qui sont importantes pour les habitants et qui donnent du caractère à la ville.

Dès le 6 décembre, les habitants du territoire voteront sur place, pendant les jours d'ouverture de l'exposition dans l'urne placée à cet effet, ou via les réseaux sociaux. Le public devra voter pour le cube qui représente selon lui la thématique la plus forte, marquante, authentique, réaliste, et qui est en cohérence avec sa propre vision du caractère souhaité pour Castillon-la-Bataille.



Les cubes ne seront pas jugés sur les compétences artistiques mises en œuvre ou les techniques appliquées. Le public devra donc juger le sens porté par le cube.

Le vote devra prendre en compte :

- Le respect des contraintes techniques. Le cube doit être personnalisé et décoré sur les 4 faces du cube et porter un message positif sur la ville et être accompagné d'une note d'intention.
- La pertinence de la thématique choisie qui traduit le mieux l'âme de la ville, existante ou espérée.

Les cubes gagnants (3 meilleurs votes) seront annoncés lors du **dévernissage le 21 décembre 2019** en présence des candidats, de l'équipe municipale, des partenaires ainsi que du grand public.

Récompense des gagnants

Tous les cubes feront partie du grand totem participatif qui servira de base à la création de l'identité visuelle du projet de renouveau du centre-ville par un graphiste professionnel. Celui-ci s'inspirera de ce totem pour en faire le logo du projet qui sera décliné sur tous les outils et supports de communication concernant le projet. Ainsi, tous les participants contribuent au visuel définitif et il s'agit d'une œuvre collective pour créer du lien entre les idées de chaque participant.

Les 3 cubes qui auront eu le plus de votes seront placés en haut du totem pour les valoriser. De plus, des lots décrits ci-dessous viendront récompenser leurs auteurs.

Candidat individuel :

1^{er} prix : 1 tablette numérique ou un 1 ipad

2^{ème} prix : 4 places pour le spectacle de la Bataille de Castillon 2020

3^{ème} prix : Un bon de 50€ pour manger dans l'un des restaurants de la ville

Candidat groupe :

1^{er} prix : Une balade en canoë sur la Dordogne

2^{ème} prix : 1 place pour le spectacle de la Bataille de Castillon 2020

3^{ème} prix : Un kit de peinture pour chacun

Contact

Ville de Castillon-la-Bataille

Claire Hodot – Tél. 06 07 34 13 71 - culturecom@castillonlabataille.fr



Castillon-la-Bataille



Septembre
2019

Tous les cubes individuellement et le totem final seront pris en photo et valorisés via une galerie photo virtuelle sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville. Toutes les œuvres restent la propriété de leurs auteurs. Leur exposition future (après le concours) pourra faire l'objet d'un dialogue avec la mairie.

Calendrier du concours - rappel

Le calendrier du concours s'étend de **septembre à décembre 2019** :

- 02/09 – 10h : ouverture des inscriptions
- 19/09 – 15h : fin des inscriptions
- 21/09 : lancement officiel du concours avec la distribution des cubes en bois pendant la réunion de restitution et d'échange avec la population de la première phase du projet de renouveau du centre-ville (*cette réunion commence à 10h30*)
- 25/11 au 03/12 – 18h : dépôt des cubes à la salle Cascante à Castillon-la-Bataille
- 06/12 – 18h30 : vernissage de l'exposition des cubes dans la salle Cascante
- 06 au 21/12 : exposition des cubes avec quelques jours d'ouverture au public (*les dates précises seront communiquées ultérieurement*) et vote du public les jours d'ouverture et sur les réseaux sociaux de la ville
- 21/12 : dévernissage avec dévoilement du grand totem participatif constitué de tous les cubes réalisés par les habitants, et annonce des gagnants avec un goûter de Noël offert par la mairie

Responsabilités

La responsabilité de la mairie de Castillon-la-Bataille ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation au présent concours et aucun participant ne pourra prétendre à contrepartie de quelque nature que ce soit.

La mairie de Castillon-la-Bataille ne peut être tenue responsable si, pour des raisons de force majeure indépendantes de sa volonté, le présent concours était partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

L'organisateur se réserve également le droit de procéder à toute vérification des candidats qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère.

Traitement des données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre du concours sont traitées pour les besoins administratifs d'inscription et de gestion de l'opération conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Tout participant est informé que ces informations seront traitées informatiquement par la mairie de Castillon-la-Bataille et ne seront pas transmises à des tiers.

Contact

Ville de Castillon-la-Bataille

Claire Hodot – Tél. 06 07 34 13 71 - culturecom@castillonlabataille.fr

Tout participant bénéficie du droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Pour toute demande, les participants peuvent contacter la mairie de Castillon-la-Bataille par voie postale, téléphone ou email.

J'autorise la mairie de Castillon-la-Bataille de recueillir mes données personnelles dans le cadre du concours

Droits d'auteur

Selon l'article L 111-1 du code de la propriété intellectuelle, modifié par la Loi n° 2006- 961 du 1er août 2006 - art. 31 JORF 3 août 2006, l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous, aussi bien en matière de droits moraux (divulcation, notamment) que patrimoniaux (droit d'exploitation de l'œuvre : représentation, reproduction ou adaptation).

Par contre, les candidats s'engagent à faire une cession de droits au bénéfice de la mairie de Castillon-la-Bataille qui comprend le seul droit de reproduction des œuvres afin de les intégrer dans tous supports de communication (papier ou numérique) à but non commercial de la mairie et en tous formats. La mairie de Castillon-la-Bataille s'engage à mentionner le nom de l'auteur sur le support de reproduction et à communiquer son identité. Les auteurs donnent également leur accord que des médias peuvent utiliser à titre gratuit des représentations des totems pour promouvoir le projet de renouveau du centre-ville ainsi que le concours.

Il est demandé au candidat d'informer la mairie de Castillon-la-Bataille des médias ou supports de communication dans lesquels il ne souhaite pas apparaître, dans le cadre du concours de création de totems.

La présente cession de droits est consentie pour une durée à vie.

Droits à l'image

Voir le document de l'autorisation joint.

Après l'acte de candidature, la mairie de Castillon-la-Bataille considère que le candidat a pris connaissance de ce règlement et qu'il donne son accord à la mairie de Castillon-la-Bataille pour utiliser son image et ne pas engager de recours contre elle pour la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Signature

date et lieu

tampon (si candidature collective via structure)

Contact

Ville de Castillon-la-Bataille

Claire Hodot – Tél. 06 07 34 13 71 - culturecom@castillonlabataille.fr
